

La plus ancienne mention du Pays de Vaud

Autor(en): **Besson, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **17 (1909)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-16630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en haut, un clergé riche et puissant, jaloux de ses droits et vouant autant de soins à les faire respecter qu'il mettait peu de scrupules, quand il y trouvait ses intérêts, à écouler dans le pays un numéraire frelaté.

Mais les abus du pouvoir qui se commettaient chez nous, à cette époque, qu'avaient-ils d'extraordinaire ? Ils existaient un peu partout, sous toutes les formes, trouvant les éléments propres à les développer dans la naïveté, l'ignorance et la superstition des gens.

Julien GRUAZ.

ERRATA. — Dans la première partie de ce travail il faut lire à la page 85, 19^{me} ligne SEDES LAUSANNE au lieu de SEANNSALDEUS ; à la 21^{me} ligne de la page 86, BENEDITUN au lieu de BENEBITUN.

LA PLUS ANCIENNE MENTION

DU PAYS DE VAUD

(*Pagus Valdensis*).

Le problème dont cette petite note a pour but d'avancer quelque peu la solution n'est point une question d'étymologie. Nous ne cherchons pas ici de nouvelles lumières sur l'origine du mot *valdensis*, vaudois, que certains philologues rattachent au substantif germanique *Wald*, forêt, et que d'autres dérivent d'ailleurs. Nous nous demandons uniquement : quelle est, dans les textes authentiques, la plus ancienne mention sûre du terme *Pagus Valdensis*, Pays de Vaud ?

Au ix^e siècle, cette dénomination est tout à fait courante. Peut-on la trouver auparavant ? Dès l'an 515, si nous en croyons le diplôme de Sigismond, roi de Bourgondie, en faveur de l'abbaye de Saint-Maurice, il y aurait eu un *Pagus Valdensis*. Mais, sans refuser à cette chartre toute créance, nous sommes obligés d'admettre qu'elle ne représente sûrement pas, sous sa forme actuelle, un original intact. Aussi

ne pouvons-nous l'accueillir comme un témoin du vi^e siècle.

C'est sur un autre acte relatif à Saint-Maurice que nous voulons attirer l'attention. Il existe aux archives royales de Turin un cartulaire de cette abbaye, contenant un certain nombre de copies exécutées au xiv^e siècle, d'après des originaux de différentes époques. L'un de ces actes, publié fort mal dans les *Monumenta historiae patriae*¹ et que nous rééditerons prochainement dans notre étude sur les origines de l'Abbaye de Saint-Maurice, est une donation faite au monastère par Ayroenus. La date est ainsi conçue : *In die martis proximo post Kalendas octobris anno quarto decimo regnante domno nostro Bibino rege*, soit le premier mardi après le premier octobre de la quatorzième année du règne de Pépin. Monsieur de Sickel a prouvé que les années de ce prince ont été comptées à partir d'un point de départ indéterminé, compris entre le 3 et le 19 novembre 751. La quatorzième année commence par conséquent entre le 3 et le 19 novembre 764. Or, en 765 le 1^{er} octobre tombait un mardi. Notre acte fut donc signé le mardi 8 octobre 765 (et non le 7 octobre 766 comme le dit Forel au n^o 43 de son Regeste).

Quoiqu'on ne rencontre ce document que dans une copie du xiv^e siècle, d'ailleurs assez négligée, nous le croyons incontestablement authentique. Son formulaire est excellent, sa syntaxe et sa grammaire, vraiment pittoresques, sentent leur viii^e siècle à dix lieues à la ronde. Nous pouvons parfaitement nous y fier.

Ainsi, le mardi 8 octobre 765, un particulier du nom d'Ayroenus, fils d'Adaloldus, donna à l'Abbaye de Saint-Maurice, alors gouvernée par l'évêque Wilchar², plus exac-

¹ *Monumenta historiae patriae*, t. II Chartarum, p. 1 et 2.

² Le copiste a écrit *vuicalrius episcopus* ; les éditeurs des *Monumenta historiae patriae* lisent *Villicarius*. Il s'agit là sûrement d'un personnage de cette époque, bien connu comme ayant rempli à la fois les fonctions d'évêque de Sion et d'abbé de Saint-Maurice, et appelé par les divers textes *Vilcharius*, *Vulcharius*, *Vulcherius*.

tement à un groupe de religieux qu'il appelle le groupe vaudois, *turma valdensis*, présidés par le moine Matulphus, une collonge située au Pays de Vaud, *Pago Valdense*, et nommée *Taurniacus superior*, vraisemblablement Torny-le-Grand.

La plus ancienne mention sûre du Pays de Vaud, *Pagus Valdensis*, remonte donc au 8 octobre 765¹.

M. BESSON.

LAUSANNE EN IMAGES.

ESSAI D'ICONOGRAPHIE

Après avoir recueilli depuis nombre d'années les estampes, gravures, lithographies, aquarelles, dessins concernant la ville de Lausanne et ses environs, nous avons cherché à les classer pour en former les éléments d'une iconographie lausannoise. Ce travail, sans doute incomplet, n'est pas une recherche d'érudit, nous espérons que les artistes, les amateurs, le public, tous ceux auxquels il rendra quelque service nous viendront en aide pour en combler les nombreuses lacunes. Le point final n'est pas mis aux chapitres, il faut un commencement à toutes choses, les ruisseaux forment la rivière. Cet essai permettra aux collectionneurs de savoir ce qu'ils possèdent dans leurs portefeuilles, ce qui leur manque, tout en guidant leurs recherches; aux écrivains, il apportera le décor dans lequel a évolué depuis deux siècles la vie lausannoise.

Nous sollicitons pour cette tentative toute l'indulgence des amis de ce passé dont nous avons désiré conserver le

¹ Nous reviendrons sur cette indication curieuse et intéressante. Le texte du XIV^e siècle dit tantôt *turma valdensis*, tantôt *turma meldensis*. La seconde forme est une déformation de la première, facile à comprendre chez un copiste peu expert, quand on sait la ressemblance des groupes *va* et *me* dans les écritures anciennes.